

Le CJB confie un mandat de médiation à Mario Annoni dans le dossier de l'Abbatiale de Bellelay

La Neuveville, le 25 février 2016

Lors de sa séance plénière du mercredi 24 février 2016, le Conseil du Jura bernois (CJB) a décidé de confier à l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni un mandat de médiation dans le dossier de l'Abbatiale de Bellelay. Un contrat réglant les modalités de la médiation sera signé entre les deux parties dans les jours à venir.

Cerner les besoins et comprendre les enjeux

Conscient des difficultés passées et actuelles à concilier les différents intérêts en jeu dans le cadre de l'Abbatiale de Bellelay, qu'ils soient d'ordre culturel, confessionnel, touristique ou autre, le CJB a souhaité confier à un expert indépendant un mandat de médiation. Sa mission première consistera à entendre l'ensemble des acteurs impliqués dans l'utilisation et le fonctionnement du bâtiment de l'Abbatiale, pour mieux cerner les besoins des uns et des autres et bien comprendre les enjeux.

Ouvrir et élargir la discussion

Sur la base de ces discussions, que le mandant espère franches, ouvertes mais surtout constructives, l'ancien conseiller d'Etat bernois et ancien président du Conseil de fondation de Pro Helvetia devra, d'ici à la fin de l'année 2016, adresser au CJB un rapport dressant un état des lieux des problématiques liées à l'utilisation de l'Abbatiale et proposant des solutions tournées vers l'avenir, qui permettront, d'une part, de ramener la sérénité au sein de cette dernière et, d'autre part, de consolider et pérenniser l'une des institutions culturelles phare du Jura bernois.

Constituer une équipe de médiation

Pour l'aider dans sa tâche, une équipe de médiation sera constituée autour de Mario Annoni, laquelle pourrait notamment comprendre le maire de Saicourt, le délégué du CJB à la culture ainsi qu'un représentant du Service des monuments historiques du canton de Berne. Le CJB espère de la sorte créer le cadre le plus favorable possible pour que la procédure de médiation soit couronnée de succès.

Informations

Délégué du CJB à la culture : 079 269 65 10